

- ← 🗨️ Assemblée générale ordinaire du
16/11/2010 à 18:00
Lieu : Maison Fusier, 26 Grand'rue,
Ferney-Voltaire
- 🗨️ Remarques : saisir les informations

- 🗨️ Commissaire aux comptes
Désignation d'un commissaire aux
comptes : oui
Commissaire présent à l'assemblée : oui
- 🗨️ Identité du commissaire aux comptes
Monsieur **Patel Pierre-Henri**
Bureau de la séance
- 🗨️ Désignation du bureau de la séance
Par le bureau de l'association
- 🗨️ Président de séance
Monsieur **Choudin Lucien**
- 🗨️ Secrétaire de la séance
Monsieur **Décotte Alex**

Ordre du jour

🗨️ 00 - Préambule

🗨️ Le président Lucien Choudin ouvre à 18h cette Assemblée Générale, convoquée dans les formes et qui se tient dans la grande salle de réunions jouxtant notre siège social, au 26 Grand'rue à Ferney-Voltaire. En comptant les sympathisants, une cinquantaine de personnes sont présentes. Parmi elles, les membres de droit et les membres actifs suivants:

Bacaly Jacques
Boch Jocelyne
Brown Andrew
Brun Annie
Choudin Lucien
Décotte Alex
Diss Jean-Paul
Gordon-Lennox George
Iboussi Alimoka
Launay Philippe
Mégevand Fabienne
MonierViolette
Patel Pierre-Henri
Philipps Patricia
Raphoz Daniel
Rougier Roland
Tissot Claude
Tissot Michelle
Vianès Georges

Huit personnes se sont excusées verbalement ou par écrit:

Blanc Etienne (président de la CCPG)
Meylan François (maire de Ferney-Voltaire)
Verger François-Xavier (administrateur du château de Voltaire)
Hart Martine
Mégevand Claude
Prum Martine
Sturesson Ana Maria
Zahnd Patrick



13 personnes se sont excusées par écrit et donnent pouvoir:

Benoit-Guyot Madeleine

Bidet Yolande

Châtelain Claire-Lise

Defontaine Paul

Demurger Marcel

Fayolle Jean-Claude

Flon Monique

Gaillard Michelle

Grier Macha

Grognard Mauricette

Lesgards Roger

Noe Jacqueline

Trimoulla Jean-Pierre

Zachariev Zacharie

01 - Rapport d'activités 2009

 La réunion tardive de nos Assemblées Générales (décembre en 2009, novembre en 2010) fait que nous avons pris l'habitude de dresser le bilan de la saison écoulée plutôt que de l'année précédente. Ainsi, nos activités de 2009 ont déjà fait l'objet d'un résumé en décembre 2009. Pour ne pas nous répéter inutilement, nous ne l'avons pas détaillé lors de la présente Assemblée Générale 2010. En voici cependant les points les plus saillants :

Du 12 mai au 30 juin, Maison Fusier

Exposition « Voltaire tous contes faits » par Daniel Gloor

Samedi 30 mai, salle du Conseil Municipal, Ferney-Voltaire

Conférence « Voltaire dans tous ses états » par André Magnan, président honoraire de la Société Voltaire » 

Du 30 mai au 20 septembre, dans les appartements de Madame Denis au château de Voltaire

Exposition « Voltaire en tête(s)

Samedi 27 juin, Fête à Voltaire

Animations à l'Atelier du Livre, présentation de nos publications devant l'Office de Tourisme et publication de la brochure « Voltaire à Ferney 1759-2009 »

Samedi 4 et dimanche 5 juillet

Voyage à Cirey-sur-Blaise

02 - Bilan financier 2009

 VOLTAIRE A FERNEY

RESULTATS DE L'EXERCICE 2009 

(Pour une meilleure lecture, le document original se trouve en PDF sur notre

site www.voltaire-a-ferney.org)

CHARGES

ACHATS 320,00 €

SERVICES EXT. 1 782,00 €

Assurances 551,00 €

Télécom 290,00 €

Réception 680,00 €

Photocopies 30,00 €

Divers 82,00 €

Postes 149,00 €

FRAIS ORGANISATION 1 270,00 €

Expo.Création 690,00 €

Panneaux 580,00 €

BROCHURE 1759 2 950,00 €

VOYAGES 5 028,00 €

C 18 403,00 €

SOUS TOTAUX 11 753,00 €

RESULTAT 2 024,00 €

TOTAUX 13 777,00 €

PRODUITS

VENTES 2 310,00 €

Livres 810,00 €

Brochures 1 500,00 €

COTISATIONS 1 010,00 €

SUBVENTIONS 4 500,00 €

Mairie F.V. 3 300,00 €

Brochure (Mairie) 1 000,00 €

Fête à Voltaire (Mairie) 200,00 €

Produits Financiers 47,00 €

VOYAGES 5 910,00 €

TOTAL 13 777,00 €

 Pour l'essentiel, l'année 2010 a tenu ses promesses? et nous avons tenu les nôtres. Les différentes manifestations organisées par Voltaire à Ferney se sont déroulées de mai à septembre. En voici un bref résumé :

8 mai : Le Candide de Jean Tardieu
Orangerie du Château de Voltaire, 18h30

14 mai : Voltaire au centre de Ferney
Exposition annuelle dans la grande salle de la maison Fusier, du 14 mai au 30 juin 2010.

Samedi 29 mai, Fréron contre Voltaire , conférence au château
par François Bessire, président de la Société Voltaire

Dimanche 30 mai (anniversaire de la mort de Voltaire) :Excursion à Prangins et Coppet
Prangins, première étape de Voltaire dans le bassin lémanique, avant Les Délices et Ferney.
Coppet, Jacques Necker et Madame de Staël.

Vendredi 24 juin : Monsieur de Saint-George, le Nègre des Lumières
Château de Voltaire / Conférence d'Alain Guédé, journaliste au Canard Enchaîné.

Vendredi 25 juin : « Renaissance cadienne »
Musiques et danses de Louisiane, salle du Levant
26 juin, Fête à Voltaire
Voltaire à Ferney et le C18 ont tenu un stand devant l'ancien théâtre de Voltaire, avec dégustation des vins produits à proximité du château de Voltaire

17 septembre : Voltaire et Valéry
Conférence d'André Magnan, président d'honneur de la Société Voltaire (18h30, château de Voltaire)
Voltaire s'installa à Ferney à un âge «où les carrières communément s'achèvent », dit Paul Valéry dans son discours prononcé en 1944 à la Sorbonne

Et maintenant ?

Les rapports avec la mairie se sont maintenus et la collaboration avec l'administrateur du château de Voltaire s'est considérablement renforcée. La Fondation est restée en sommeil. Nous ne prendrons pas de décision définitive avant 2011. Le nouveau site web voltaire-a-ferney.org fonctionne (13286 visiteurs depuis le 1er janvier). Conséquence d'un problème d'informatique, d'effectifs et de secrétariat, la diffusion de nos bulletins périodiques a été, de facto, interrompue. Elle reprendra au début de 2011.

Lucien Choudin / Alex Décotte / Novembre 2010

 **04 - Election ou réélection du Conseil d'Administration**



 Nos statuts (sans doute un peu rigides et obsolètes au point qu'il conviendra de les réviser en 2011) prévoient un nombre de 15 membres pour le C.A. (conseil d'administration). Au fil des années, des départs et, hélas, des décès, ce nombre est actuellement tombé à 8 (Lucien Choudin, Alex Décotte, Pierre-Henri Patel, Jacques Bacaly, Andrew Brown, Jacqueline Forget, Violette Monier et Claude Tissot).

Ces huit personnes annonçant leur intention de rester membres du C.A. l'année prochaine, appel à candidature a été lancé aux autres membres actifs, absents ou représentés. Sept personnes se portent candidates:

George Gordon-Lennox, Alimoka Iboussi, Robert Jacob (par la voix de Lucien Choudin), Philippe Launay, Patricia Philipps, Roland Rougier et Georges Vianès. Toutes sont élues à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Le nouveau Conseil d'Administration se compose donc désormais des personnes suivantes:

Lucien Choudin, président

Alex Décotte, secrétaire

Pierre-Henri Patel, trésorier

Jacques Bacaly

Andrew Brown

Jacqueline Forget

Alimoka Iboussi

George Gordon-Lennox

Robert Jacob

Philippe Launay

Violette Monier

Patricia Philipps

Roland Rougier

Claude Tissot

Georges Vianès

05 - Election ou réélection des membres du bureau

 Statutairement, le conseil d'administration doit se réunir au moins deux fois par an. Le bureau se réunit beaucoup plus souvent et de manière souvent plus informelle. Les critères retenus pour en faire partie sont la disponibilité et la compétence. Plusieurs des nouveaux membres ont d'autres activités et, bien que désireux de participer, ne peuvent garantir une très grande disponibilité. Normalement, le bureau est choisi par les membres du Conseil d'administration, en leur sein. Afin d'offrir la plus grande clarté, en particulier aux nombreux membres nouveaux, il est décidé de choisir dès ce soir les membres du bureau. Pour tenir compte des souhaits des uns et des autres, le bureau proposé au vote est le suivant:

Choudin Lucien, président

Décotte Alex, secrétaire

Patel Pierre-Henri, trésorier

Bacaly Jacques

Brown Andrew

Forget Jacqueline



Gordon-Lennox George (s'intégrera progressivement)

Iboussi Alimoka

Jacob Robert

Rougier Roland

Vianès Georges

Pourra être associée aux travaux du bureau, selon le sujet et sa propre disponibilité:

Philipps Patricia

La composition de ce bureau est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

06 - Restauration du château de Voltaire

 Historiquement, le château de Voltaire est le centre naturel des activités liées au patrimoine matériel et immatériel laissé à Ferney par le philosophe. Cependant, son accès en est retreint pas son statut administratif, puisqu'il appartient à l'Etat et qu'il est géré par le Centre des Monuments Nationaux, et aussi par l'état actuel du bâtiment lui-même. Rappelons que la plupart des pièces du bâtiment principal ne disposent ni d'électricité, ni d'eau courante, ni de chauffage et qu'au début de cette année, deux des plus grandes pièces ont été touchées par des dégâts d'eau. La chapelle, dont les travaux sont désormais financés mais pas réellement programmés, a été recouverte d'une toile plastique pour la protéger des intempéries. Les travaux à l'Orangerie auraient dû débiter cette année mais ont été repoussés. Finalement, seule la maison du gardien a été entièrement restaurée. On note aussi de belles améliorations dans l'entretien du parc ainsi que la réfection complète du portail principal. Dans ces conditions, l'accès et la visite du château ne peuvent encore se dérouler toute l'année, comme s'y était pourtant engagée la Ministre de la Culture lors de l'acquisition du domaine par l'Etat. Faute de chauffage et d'éclairage suffisants, l'ouverture au public est donc directement liée aux saisons.

Les efforts du nouvel administrateur et de son équipe n'en sont que plus louables. Pour autant qu'elles aient un lien direct avec Voltaire, les manifestations des associations voltairiennes y sont volontiers accueillies. Voltaire à Ferney a pu y organiser de nombreuses conférences, qui ont du même coup apporté un supplément d'âme à ce lieu emblématique.

07 - Projets pour 2011

 Situation très inconfortable, nous ne pouvons quasiment annoncer aujourd'hui aucun des projets que nous nous proposons de développer.

En effet, la mairie et son comité Voltaire-1 établissent des thèmes généraux pour les années à venir. Les associations sont priées d'élaborer leurs projets dans la ligne annuelle et de présenter leurs projets avant la fin du mois d'août afin d'en obtenir le financement.

Pour 2011, la mairie a retenu le thème de "Voltaire en scène" et notre association a présenté et chiffré deux projets importants déclinant ce thème:
- Colloque de spécialistes voltairiens sur ce thème (chargé de projet: Andrew Brown)

- Création d'un spectacle (chargé de projet; Alex Décotte)mettant en scène plusieurs facettes de Voltaire: le théâtre bien sûr, mais aussi la poésie, la vie quotidienne à Ferney et aussi la marionnette et la chanson ! Oui, la chanson: certains textes "coquins" de Voltaire ont été mis en musique dès le XVIII^e siècle, d'autres l'ont été plus tard, d'autres enfin pourraient l'être aujourd'hui. Un compositeur interprète avait déjà été sollicité et avait donné son accord. Outre Ferney, ce spectacle aurait pu être donné dans autres lieux de la région et même au-delà, en particulier au château de Cirey où le petit théâtre de Voltaire subsiste encore dans les combles. Nous souhaitons même en reproduire l'aspect actuel pour en faire le décor de notre spectacle. Hélas, quatre mois après remise de ces projets, nous n'avons reçu aucun engagement, aucune information ni même aucun accusé de réception de la part de la mairie.

Il est désormais trop tard pour envisager sérieusement la réalisation de ces deux projets. Cela a aussi une conséquence sur les choix du ou des voyages annuels: nous envisageons par exemple d'emmener membres et sympathisants pour la première représentation.

Les membres du bureau vont maintenant devoir établir dans l'urgence une saison a minima. A cet égard, la mairie nous a fait savoir que la salle d'exposition de la maison Fusier, mise à notre disposition depuis plusieurs années entre la mi-mai et la fin juin, ne serait pas disponible cette année. Nous avons finalement obtenu cette salle pour un mois en été, ce qui est certes plus favorable pour les visiteurs saisonniers mais pas pour le public local, largement absent à cette saison. Nous espérons pouvoir compenser ce déséquilibre par une exposition au château...

08 - Accord quadripartite (MIPRA / ILL)

 Cet automne, la Région Rhône-Alpes, le Département de l'Ain, la Communauté de Communes du Pays de Gex et la Ville de Ferney-Voltaire ont signé un accord triennal autour d'un projet Voltaire. A la bonne heure ! Hélas, ce projet semble ne tenir aucun compte de l'existence, de l'action et de la spécificité des Associations voltairiennes locales. La mission opérationnelle a au contraire été confiées à une émanation de la Région, la MIPRA (Mission Inginiérie et Prospective Rhône-Alpes) plus connue jusque là par ses actions technologiques et médiatiques que par son engagement culturel. La MIPRA n'a pris aucun contact avec les associations locales, sauf pour nous suggérer de mettre à sa disposition la Fondation que nous gérons sous l'égide de la Fondation de France...

La MIPRA semble vouloir réaliser à Ferney un Institut International du Livre et de la Librairie (IILL) que plusieurs universitaires considèrent comme "fumeux". Si ce projet aboutit, il risque de concentrer pendant plusieurs la plupart des subventions sans apporter de véritable atout à l'image de Voltaire et de Ferney. S'il échoue, il fera à nouveau planer sur Ferney et sur Voltaire l'opprobre entraînée par la faillite de la défunte Auberge de l'Europe.

Comment faire entendre nos arguments avant qu'il ne soit trop tard. Le maire nous a reçus mais continue apparemment à croire à ce projet. Présente à notre assemblée, la Conseillère Générale Jocelyne Boch semble avoir compris les enjeux et se propose d'interpeller les uns et les autres. Sera-ce suffisant ?

09 - Fondation Voltaire à Ferney / Fondation de France

 La subite mise en vente du château de Voltaire avait été la cause première de

la création de notre association et nous avait incités à créer une fondation homonyme sous l'égide de la Fondation de France, dans le but de lever les fonds éventuellement nécessaires. Puis, l'Etat ayant finalement acquis le château mais conditionnant cette acquisition à la montée en puissance d'un projet culturel fort, nous avons réaffecté les fonds des donateurs au projet de l'Auberge de l'Europe. Hélas, sa faillite allait plonger la Fondation dans un long sommeil.

Ce sommeil a d'abord été interrompu, début 2008, par la modification du fonctionnement de la Fondation de France, qui prélève depuis cette date un pourcentage plus important sur les fonds transitant par elle mais qui, surtout, impose désormais des frais annuels de l'ordre de 3000€, même si notre compte reste inactif. En conséquence, nous envisagions de renoncer à notre Fondation lorsque le maire de Ferney nous a demandé de la conserver, afin de faire éventuellement transiter par nous des fonds levés par la commune pour des objectifs de caractère patrimonial et voltairien. Le maire s'engageant à nous défrayer des sommes nécessaires au maintien de la Fondation, nous avons accepté. Après plusieurs mois de silence, il nous a incidemment fait savoir que sa demande n'était plus d'actualité !

Nous avons demandé à la Fondation de France de chiffrer exactement le coût de fonctionnement de l'année 2009 et allons bien sûr demander à la commune de nous rembourser.

A quelque chose malheur est bon. Au début de 2010, l'idée d'une réactivation de la Fondation a germé parmi nous, en particulier pour financer plusieurs projets très importants, évoqués lors de l'Assemblée Générale parmi les points divers.

10 - Divers

 En fin de séance, l'assemblée a débattu de plusieurs points importants mais ne nécessitant pas de décision immédiate

1. Projet d'acquisition d'un portrait anonyme de Voltaire jeune (période anglaise). Coût : 20 à 25.000€, restauration et encadrement compris.

Destination : remise en prêt ou don au Château de Voltaire.

2. La vie Voltaire à Ferney

Site interactif et expositions permanentes

Nous disposons, sur la vie de Voltaire à Ferney, d'un important fonds de documentation: correspondances, récits de ses nombreux visiteurs, catalogue de sa bibliothèque, comptes domestiques. Notre projet mettra tout à la disposition de tous, via un site web interactif et évolutif, copieusement illustré. 

3. L'Atelier du Livre

Conservatoire des techniques et centre pédagogique

Ce lieu, géré par le CIEDS, accueille des classes scolaires ainsi que de nombreux visiteurs individuels. Nous envisageons l'installation prochaine d'un atelier de reliure à vocation professionnelle et pédagogique. Une activité à intensifier et une carte de visite à valoriser.

3. Aux origines de l'édition de Kehl

Une des plus grandes entreprises éditoriales du XVIIIe siècle, l'édition de Kehl des oeuvres complètes de Voltaire ? dont la première édition de sa

correspondance ? reste légendaire. De cette vaste opération, il nous reste de nombreux documents ? lettres, notes, copies, manuscrits annotés ou cotés, listes, rapports, comptes, factures ? hébergée aujourd'hui par une demi-douzaine de bibliothèques. Notre projet se veut révolutionnaire. Il vise d'une part la numérisation des fonds, tâche majeure, et d'autre part la rédaction d'un catalogue raisonné des manuscrits qui s'affichera, sur un portail internet ouvert à tous.

4. Voltaire et Émilie Du Châtelet à Cirey

Exploitation et publication de fonds récemment découverts dans la région de Cirey.

5. Soutien aux publications

Nombreuses publications annuelles (VàF mais surtout CIEDS et Société Voltaire). A noter que la publication de notre brochure annuelle (Voltaire à Ferney 1760 2010) a pris du retard mais interviendra avant la fin de l'année.

6. Voltairopolis

Projet de site internet sur la censure et la liberté d'expression

De nombreuses associations concentrent déjà leurs activités sur la censure et la liberté d'expression (Amnesty International, Reporters sans frontières, etc.)

Notre projet, particulièrement ambitieux, n'est pas concurrent mais complémentaire de ces actions. Il comporte deux volets :

- Histoire de la censure en France et dans le monde, de l'invention de l'imprimerie à nos jours
- Mise en ligne, en temps réel et en trois langues (français, anglais et langue originelle) d'oeuvres contemporaines victimes de la censure.